Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Châtelain - Tome I

Châtelain, c^on^ de *Bierné* (4 kil.), arrond. de *Château-Gontier* (8 kil.), à 37 kil. de Laval.

Anciens noms

Rector ecclesiæ de Chatelein, 1297 (Lib. Guillelmi Majoris, p. 165). — *Ecclesia parrochialis et curata de Castellano, gallice de Chastelain,* 1389 (Arch. de M.-et-L., G. 379, f. 2). — *Parrochiani de Chastellain,* 1398 (Arch. nat., X/1a. 45, f. 168). — *Chastellain,* 1434 (Ibid., KK. 324). — *Chastellain,* 1554 (Reg. par.). — *Chastelain,* 1668 (Arch. nat., P. 358/2). — *Castellanum,* s. d. (Cauvin). — *La cure de Saint-Maurice de Châtelain,* 1783 (Pouillé).

Géographie physique

Géologie. — « Schistes précambriens. » D.-P. Œ.

Le territoire, limité au S. par le Béron et traversé du N. au S.-O. par la petite rivière de Châtelain, n'offre, en dehors de ces deux vallées assez douces, qu'une plaine fertile d'une altitude moyenne de 80 m. ; supérieure de 40 m. au confluent des deux cours d'eau à l'extrême pointe S.-O. de la paroisse. — Le chemin de grande communication de Saint-Denis d'Anjou à Château-Gontier et des chemins vicinaux relient le bourg à Bierné (4 kil. E.) ; Argenton (3 kil. S.) ; Coudray (5 kil. S.-O.) ; Château-Gontier (8 kil. O.) ; Gennes (5 500 m. N.) ; Saint-Aignan-de-Gennes (4 kil. N.-E.).

Superficie, 1 342 hect., cadastrée en 1811 par M. Faverie. — D'après Miroménil (1696) : « 21 métairies : fonds médiocre de 1538 arpents, dont 900 en terres labourables, 225 en prés, 321 en pâture, 80 en vignes, 12 en bois ». — Au XVIII^e^ s., on cultivait le froment, le seigle, l'avoine, le blé noir, le lin et le chanvre. La vigne ne donnait qu'un vin sans qualité, elle a complètement été abandonnée.

Population, administrations

Population : Moyenne des naissances de 1600 à 1610, 22 ; — de 1700 à 1710, 24 ; — 113 feux en 1688 ; — 121 feux en 1696 ; — 110 feux en 1700 ; — 119 feux en 1715 ; — 494 hab. en 1726 ; — 116 feux en 1732 ; — 500 hab. en 1803 ; — 618 hab. en 1821 ; — 618 hab. en 1831 ; — 644 hab. en 1841 ; — 672 hab. en 1851 ; — 621 hab. en 1861 ; — 582 hab. en 1871 ; — 537 hab. en 1881 ; — 545 hab. en 1891 ; — 532 hab. en 1898, dont 236 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 46 (53 en 1843) fermes, closeries ou écarts.

Bureau de poste établi en août 1899. — *Perception* de Bierné.

Assemblée

Assemblée à la Saint-Maurice, 22 septembre.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse anciennement du diocèse d'Angers, de l'archidiaconé d'Outre-Maine, du doyenné d'Écuillé ; — de

l'élection, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Château-Gontier ; — du district de Château-Gontier et du canton de Daon, 1790 ; — annexée au diocèse du Mans au Concordat, succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de Château-Gontier et du doyenné de Saint-Denis-d'Anjou.

L'*église,* dédiée à saint Maurice, a conservé sa nef romane avec tour accolée au midi. Le chœur primitif, qui dut être construit dans le même temps, fut remplacé par un autre, plus grand, au XIII^{e} s., car les fenêtres sont ogivales ; il est à chevet droit. On essaya de le voûter, mais si on y réussit, la voûte a disparu et il n'en reste que les encorbellements et la naissance des arcs dans les angles. Au XIII^{e} s., une chapelle fut édifiée au côté nord du chœur ; on voit encore, au-dessus du cintre qui donne accès de l'un dans l'autre, l'ogive d'une petite fenêtre. Le schiste noirâtre, plat et de petit volume, qu'on a employé pour la construction, est loin d'être agréable à l'œil et ne présenterait pas de garantie de solidité s'il n'avait été lié avec un excellent ciment.

Le maître-autel, quoique accompagné d'un contre-retable élevé, est au milieu du chœur et non adossé au mur du chevet. La première pierre porte cette inscription copiée sur les registres paroissiaux : *Le 18 du mois de juin 1667, j'ai esté posée par vénérable et discrète personne maistre Julien Théard, prestre curé de céans* ; avec un écusson portant un *chevron brisé, deux estoiles et une pomme de pin.* Cet autel fut exécuté pour 360 ℔ par Gaspard Robelot (V. ce nom), de Segré, qui fournissait le tuffeau. L'autel de Sainte-Anne existait en 1662. Le lambris et peut-être la charpente furent renouvelés en 1682, date inscrite sur un tirant. On signale encore : l'achat d'une horloge, 1760 ; la construction d'un petit chapiteau à la grande porte, 1768, d'une sacristie, 1770 ; une restauration du clocher, 1773 ; le remplacement des bancelles par des bancs fixes, 1783.

Fondations : La chapelle de la Camuserie, mentionnée par dom Housseau et dont le présentateur, en 1499, aurait été M. de la Riche, normand ; — la chapelle de la Croix ou de la *Croirie,* patron le seigneur de Gobert ; — celle de la Guibonnière, patron le seigneur de Champagné ; — la messe du mardi, fondée à l'autel Sainte-Anne par Antoinette Gehère, 1662.

L'église possède depuis longtemps des reliques de la Vraie Croix et de saint Maurice.

Le 22 mars 1389 (v. s.) fut rendu le « décret d'union de la cure de Châtelain fruits et revenus d'icelle à la fabrique de l'église d'Angers par Hardouin du Bueil, évêque d'Angers. » On réserva une portion desdits fruits au vicaire perpétuel, *vicario perpetuo curato,* que l'évêque et ses successeurs institueront à l'avenir. — On allègue dans le préambule que les revenus de lad. fabrique n'étaient pas suffisants pour subvenir à l'entretien des réparations de l'église, du luminaire, et que les oblations diminuaient de jour en jour « tant à cause des guerres, pestes et pauvreté du peuple que parce que la charité et la dévotion se refroidissaient. »

Curés : Herbert, recteur de l'église de Châtelain, témoin de l'acte déterminant la forme de serment que doit faire l'évêque d'Angers lors de sa première visite en l'église de Saint-Laud, 1297. — Geoffroy *Chesneau* démissionna aux mains du pape en 1389, pour l'exécution de l'annexion de la cure au chapitre de Saint-Maurice d'Angers. — Jean *Paillard,* premier vicaire perpétuel après que les revenus de la cure furent réunis à la cathédrale d'Angers, 1393. — N. *Paillard* reçoit de la dame de Romfort, à charge d'une messe le jeudi après les Cendres, la donation des dîmes de la Haute et Petite-Cuve, 8 février 1442. — Marc *Le Tessier,* 1465, 1466. — Michel *Hayer,* 1485. — Jean *Noël,* en procès avec le prieur du Geneteil, pour une dime en sa paroisse, 1495. — Pierre *Quentin,* 1517. — Pierre *Lallement,* licencié ès lois, 1532, rend aveu pour la vigne du Haut-Rougé, 1558. — Thomas *Bouhourd,* 1600, 1603. — Jean *Bouhourd,* de la paroisse d'Argenton, 1604, inhumé dans l'église, le 4 octobre 1624. — Jean *Bouhourd,* neveu du précédent, 1625, inhumé le 28 novembre 1663, au-dessous du Crucifix. — Julien *Théard,* 1663, 1667. — Bonaventure *Buigné,* 1680, inhumé dans le petit cimetière, 30 octobre 1724. Il avait légué 2 000 ℔ à l'hôpital Saint-Julien de Château-Gontier. — René-Claude de *Chazé,* 3 décembre

1724, chanoine de l'église collégiale de Saint-Pierre d'Angers, 1726. — Pierre *Perdreau,* 12 février 1726, démissionnaire quelques semaines après. — René *Bénard,* 12 mai 1726, 1736. — Jean-Baptiste *Morin,* 1736, inhumé dans le grand cimetière, le 31 mai 1759, âgé de soixante-sept ans. — Pierre *Morin,* pourvu par résignation, le 8 juillet 1759, 1770. — Jérôme *Aubry,* de Château-Gontier, 1770, † le 11 décembre 1772 « pour avoir voulu dompter un jeune cheval qui le jeta plusieurs fois par terre », inhumé en l'église de Saint-Jean-l'Évangéliste de sa ville natale, le 14 décembre. — Claude *Gilberge,* installé le 16 janvier 1773, guillotiné en haine de la foi, le 9 août 1794 (V. son nom). François-Dominique Duttier, vicaire, prêta, le 20 mars 1791, le serment schismatique, refusa le 25 juillet suivant la cure d'Ampoigné, se rétracta peu après et prit le chemin de l'exil. — L'intrus fut Henri Ragot, d'Azé, moine jureur de Fontevrault, installé le 7 août 1791, tué le 19 septembre 1793 dans une expédition contre les Vendéens, près Beaulieu (Maine-et-Loire). — Louis *Provost,* ancien vicaire insermenté de Loigné, qui desservait la paroisse, 1798, 1799, fut nommé curé, 1803, démissionna, 1832, † prêtre habitué à la Trinité de Château-Gontier, le 23 décembre 1836. — Pierre *Ribay,* de Château-Gontier, 1832, inhumé dans la chapelle du cimetière le 3 décembre 1867. — A. *Hesnault,* 1867-1892. — *Chesne,* 1892.

Le *presbytère* fut édifié avec ses dépendances en 1761, par le curé Pierre Morin, pour la somme de 1 000 écus, en place de l'ancien « logement, affreux, bas, humide ». Il est dit en mauvais état, 1802, et loué pour 55 fr. Le presbytère actuel a été approprié à cette destination en 1861.

Un petit cimetière, environnait l'église jusqu'à la Révolution. Le cimetière actuel, ancien grand cimetière, fut clos de murs en 1760. A la fin de la mission donnée, en 1766, par les missionnaires d'Angers, une croix du prix de 150 ℔ y fut plantée. Au milieu s'élève la chapelle dédiée à Notre-Dame-des-Vertus, dont les réparations sont à la charge de la fabrique en 1764. Cette chapelle, de 8 m. 50 de long sur 5 m. de large, est en grande vénération dans la paroisse. On y dit la messe à la Saint-Marc, aux Rogations, et à la fête de Notre-Dame-des-Vertus, le lundi après l'Ascension.

Écoles

Écoles. — Le directoire de Château-Gontier autorise, le 16 juillet 1794, la municipalité à faire du presbytère une école qui n'a probablement jamais existé. — École laïque de garçons reconstruite en 1882, sur un devis de 16 555 fr. — École de filles, tenue par les sœurs de Briouze.

Établissements de charité

Un clos de vigne portait, en 1456, le nom de *Maladrie.*

Bureau de charité, d'un revenu annuel de 656 fr. en 1894.

Féodalité

Féodalité. — A toutes les époques on trouve unies les seigneuries de Romfort (Gennes) et de Châtelain. En 1402, par acte daté de Mortiercrolles, Isabeau d'Ancenis, veuve de Bertrand du Guesclin, donne comme partage provisionnel à ses beaux-frères « l'oustel, revenu et esmolumens quelconques tant ordinaires qu'extraordinaires de Chastelain » ; mais cet acte fut réformé, en 1407, et Châtelain revint à Catherine du Guesclin, femme de Charles de Rohan. Ce dernier se reconnaît, en 1414, homme de foi lige (de Château-Gontier) pour raison de sa terre de Châtelain, à charge de quarante jours de garde et obligation de « fournir de sept hommes o sept palles ferrées pour enforcer ladite ville », et de suivre son suzerain à la guerre en Anjou, « dès le partir jusqu'au retour ». Le titre de châtellenie n'est point attribué à Châtelain dans cet acte, mais il le fut plus

tard. Un acte de 1476 est passé « en court de Chastellain ». La même qualité se retrouve dans des contrats de différentes époques et dans le titre de l'acquisition faite, en 1776, des héritiers de Charles-Armand de Rohan, vicomte de Pons. — Le château de la Cour de Châtelain avait, dit-on, un prêche protestant pendant que ses seigneurs étaient calvinistes ; il a été reconstruit par l'architecte angevin Hodé (mort en 1874), dans une situation agréable ayant vue sur la vallée et dominant le bourg. M. Tancrède Abraham l'a dessiné. — Il y avait aussi des féages de Châtelain qu'on signale dans l'aveu de Château-Gontier, en 1414, et qui étaient distincts de la seigneurie principale.

Notes historiques

Notes historiques. — Les textes carolingiens indiqués par Cauvin faisant mention d'une localité nommée *Castanelus, Castanolus, Castanetus,* donnée à Saint-Martin de Tours, ne peuvent s'appliquer à la paroisse de Châtelain. — Noms de lieux anciens : Minzé, Rallay, Vaubertron, Mortraise. Dans le bourg on a trouvé, d'après une note du cabinet Grille d'Angers, « plusieurs tombeaux d'ardoises orientés vers le levant. Dans l'un, la tête du mort reposait sur une espèce de petit coussinet en pierre dure ; à côté, du charbon et un petit vase contenant plusieurs pièces ». — Les paroissiens prennent une sauvegarde commune des Anglais, le 9 avril 1434. — Au XVII^{e} et au XVIII^{e} s., les registres paroissiaux relatent souvent assez longuement les incidents locaux. — Octobre-décembre 1639, dysenterie. Les habitants firent un pèlerinage à saint Fiacre du faubourg d'Azé, la veille de la Toussaint ; le sonneur fut tué en sonnant le départ de la procession par la chute « du batas de la grosse cloche ». — 1691, la grêle ravage la paroisse. — 1709, famine. — 1759, dysenterie. — 1760, grêle. — Le 9 novembre 1762, ouragan épouvantable. — 1767, hiver rigoureux ; aux Rois, le vin gela dans le calice ; les vignes ne donnèrent pas quatre pipes de vin dans la paroisse. — 1768, pluies continuelles pendant l'été ; on termine « la batterie à Noël » ; les semailles se font dans la boue ; il s'en suit une famine ; le peuple mangeait du son et des glands. — D'octobre 1784 à septembre 1785, pas un jour de pluie ; les bestiaux périssent faute de fourrage. — Les Chouans de Coquereau occupent la paroisse et l'officier public est réfugié à Château-Gontier en 1795 ; un détachement qui était venu réquisitionner des grains, le 28 mai, est assailli et perd plusieurs hommes.

Maires

Maires : Étienne *Goisbault,* 1791. — *Pavin* fils, 1792. — Jacques *Saulou,* an VIII, an XII. — Jean *Lemesle,* an XII. — Lancelot de *Quatrebarbes,* 1808, 1830. — P. *Jouin,* 1830-1837. — *Chalumeau,* 1837-1846. — *Goisbault,* 1846-1851. — Élie *Lemotheux,* 1851-1877. — Augustin *Lemotheux de Chitray,* 1877-1882. — Raoul de *Quatrebarbes,* 1892.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1554. — Arch. nat., P. 337/2, 338, 358/2. — A. Joubert, *Recherches hist. sur Châtelain,* dans la *Revue du Maine,* t. XVIII, p. 296-335. — Arch. de M.-et-L., G. 378, f. 366 : 379, f. 114, 115, 119. — Arch. de la M., E. 66, f. 2 497 ; B. 2 294, 2 429, 2 494. — *Château-Gontier, ses environs,* art. de M. A. de Soland. — Notes mss. de M. P. Lemesie, de Chanteussé.

Localités

Pour les localités, voir les art. : *la Baumerie, le Bois-Barré, la Chevalerie, la Couraudière, la Crespinière, les Cuves, les Forges, Minzé, Rallay.*